

Devenez sous-officier de Gendarmerie

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



SEPTEMBRE 2010



www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Devenir gendarme...

Vous avez entre 18 et 36 ans, dynamique et ouvert sur le monde qui vous entoure, vous souhaitez valoriser vos qualités humaines et votre esprit d'équipe au sein d'une institution militaire reconnue: osez un métier différent.

Ouverte aux jeunes filles et aux jeunes gens, sans condition de diplôme, la carrière de gendarme garantit en métropole, outre-mer ou à l'étranger un emploi stable, des possibilités de promotion réelles ainsi qu'un très large éventail d'activités et d'affectations possibles.

POURQUOI ?

- Un métier qui « bouge » où l'action, les responsabilités et les relations humaines sont le quotidien.
- Un métier valorisant, au service des autres, au contact permanent de la population, des autorités et des élus de la nation.
- Un métier qui sert une cause juste, la sécurité des personnes, le respect des lois, la justice, les droits de l'homme...

- Un métier qui exige et développe un certain nombre de valeurs et d'aptitudes: esprit d'équipe, solidarité, sens du devoir et de l'honneur, intégrité et disponibilité, rigueur et professionnalisme, autonomie, pragmatisme.
- Un métier qui présente des possibilités d'évolution de carrière très intéressantes pour ceux qui souhaitent accéder à des fonctions d'encadrement.

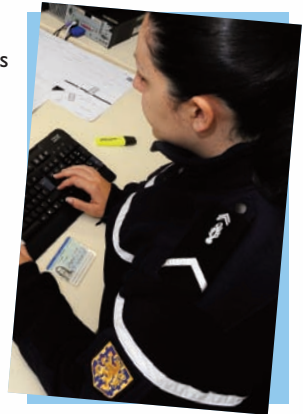


Devenez sous-officier de gendarmerie | 3

► **Un métier à forte technicité** offrant la possibilité de développer ses compétences et de se spécialiser dans des domaines variés : police judiciaire (technicien en investigations criminelles - portraitiste - maître de chien...), sécurité routière (motocycliste - pilote de véhicule rapide d'intervention), formateur relais antidrogue ou écologie-environnement, spécialiste montagne (ski - alpinisme - spéléologie), pilote d'hélicoptère, pilote de vedette ou pilote d'engin blindé, plongeur autonome, maître nageur sauveteur, moniteur de sport, cavalier, musicien, transmetteur, informaticien, membre du GIGN...

► **L'affectation dans des unités variées :**

unités de gendarmerie départementale, escadrons de gendarmerie mobile, garde républicaine, brigades de prévention de la délinquance juvénile, gendarmerie de l'air, gendarmerie des transports aériens, gendarmerie maritime, gendarmerie de l'armement, unités d'outre-mer, états-majors, ambassades de France à l'étranger, organismes internationaux...



► **Des avantages :**

- formation rémunérée;
- sécurité de l'emploi;
- logement de fonction concédé à titre gratuit;
- possibilité de mobilité dans les affectations;
- 9 semaines de permissions;
- réduction de 75 % sur les tarifs SNCF.

► **Un recrutement national et permanent. Les épreuves sont organisées dans chaque région.**



CONDITIONS POUR DÉPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE



- Être de **nationalité française**.
- Avoir **18 ans** au moins et moins de **36 ans** au jour de la signature du contrat d'engagement.
- Présenter une moralité et avoir un comportement compatible avec l'exercice de la fonction de sous-officier de gendarmerie.
- Avoir une taille minimale de 1,70 m pour les hommes et de 1,60 m pour les femmes ⁽¹⁾.
- Savoir nager.
- Être en règle au regard des **dispositions du service national**. Avoir satisfait aux obligations du service national ou à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) ou en avoir été **légalement exempté ou dispensé**.
- Ne pas avoir échoué quatre fois aux épreuves de sélection ⁽²⁾.
- Ne pas avoir bénéficié d'un congé de reconversion qui entraîne la cessation définitive de l'état militaire (candidats militaires ou ex-militaires).

Cas particulier : candidat militaire provenant d'une autre armée ou d'un service commun.

➤ Conditions identiques à celles détaillées ci-contre. Le sous-officier de carrière provenant de l'une des trois armées ou d'un service commun devra, pour être admis en gendarmerie, démissionner de son grade et de son état de sous-officier de carrière. En outre, le sous-officier de carrière ou l'engagé sera, lorsqu'il sera nommé gendarme, reclassé à un échelon comprenant un indice égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui qu'il a atteint dans son corps ou son armée d'origine.

➤ **Constitution et acheminement du dossier de candidature (instruction n° 7101/MA/CM du 24 février 1961 inscrite au Bulletin officiel des armées 1961 p. 1489) :**

- dépôt auprès du commandant de formation administrative d'une demande d'admission manuscrite dont le modèle est donné dans l'instruction citée ci-dessus ;
- la formation administrative complète et adresse la demande par la voie hiérarchique à la direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN) bureau du recrutement ;
- après examen, la DGGN transmet ce dossier à la région de gendarmerie compétente. Convocation par une brigade de gendarmerie ou par un centre d'information et de recrutement en vue de constituer la seconde partie du dossier muni des pièces dont le détail est donné en page 5.

1- Les conditions de taille pour servir à la Garde républicaine sont consultables sur le site internet : www.lagendarmerierecrite.fr

2- Les candidats, désirant servir dans des emplois spécifiques au sein de la Garde républicaine, ne peuvent se présenter plus de trois fois à l'épreuve technique (cavaliers, musiciens, choristes, maréchaux-ferrants et selliers).

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Se présenter à la brigade de gendarmerie ou au centre d'information et de recrutement (CIR):

un dossier d'inscription est disponible au sein de ces unités.



Pièces à présenter :

(originaux et photocopies)

- Pour les candidats ayant effectué le service national: carte du service national ou certificat du service militaire ou état signalétique et des services (délivré par le bureau du service national) ou fascicule de mobilisation.
- Pour les candidats dispensés, exemptés ou réformés du service national: attestation de dispense ou pièces portant mention de l'exemption ou de la réforme.
- Pour les candidats soumis à la journée d'appel de préparation à la défense: certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense ou attestation individuelle d'exemption.
- Recto verso lisible de la carte nationale d'identité.
- Attestation de natation (distance 100 m minimum) nominative (nom, prénom, date de naissance) délivrée par un maître nageur sauveteur sur laquelle devront figurer ses nom, prénom, numéro de BEESAN ainsi que la date du contrôle (voir modèle d'attestation sur le site www.lagendarmerierecrute.fr rubrique: Approfondir / Étapes du recrutement / Sous-officier de gendarmerie / Les épreuves de sélection).

Pièces à remettre :

- Une photographie d'identité récente en couleur avec votre nom inscrit au dos.
- Une enveloppe format 16,2 x 22,9 cm à votre adresse, affranchie au tarif poids 20 à 50 grammes pour les candidats civils.

OÙ ET QUAND S'INFORMER? DÉPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE



□ Brigade de gendarmerie...



□ Centre d'information et de recrutement de la gendarmerie...



Qualité du candidat	Date de dépôt de la candidature	Lieu de dépôt de la candidature
CIVIL	Recrutement ouvert à tout moment.	Soit à la brigade de gendarmerie du lieu de domicile ou dans un centre d'information et de recrutement de la gendarmerie.
GENDARME ADJOINT VOLONTAIRE	À partir du 6 ^e mois de service en cette qualité.	Soit au sein de l'unité, ou à la brigade de gendarmerie ou dans un centre d'information et de recrutement de la gendarmerie.
MILITAIRE ENGAGÉ <i>(dans une autre armée ou dans un service commun)</i>	Au cours des 6 mois précédant le terme du contrat.	Après du commandant de formation administrative puis à la brigade de gendarmerie du lieu d'affectation, ou dans un centre d'information et de recrutement de la gendarmerie.
MILITAIRE DE CARRIÈRE	À tout moment.	

Le Centre d'information et de recrutement de votre région vous informe sur les carrières en gendarmerie...

0 820 220 221

N° Indigo 0,09 € TTC / MN

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

AMIENS
BESANCON
CLERMONT
DIJON
LILLE
LYON
MARSEILLE
METZ
MONTPELLIER
NANTES
ORLEANS
PARIS
POITIERS
REIMS
RENNES
ROUEN
STRASBOURG
TOULOUSE
SAINT DENIS
LE LAMENTIN
CAYENNE
SAINT CLAUDE



CIR d'Alsace

17 D, rue de Molsheim
67000 STRASBOURG

cir.strasbourg@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR d'Aquitaine

18, place Pey-Berland - 33000 BORDEAUX

cir.bordeaux@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR d'Auvergne

4 bis, rue Rouget-de-Lisle
63000 CLERMONT FERRAND

cir.clermont-ferrand@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Basse-Normandie

Hôtel de Than
11, boulevard du Maréchal-Leclerc
14000 CAEN

cir.caen@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Bourgogne

Centre commercial de la Toison-d'Or - Local n° 3
Grand-Mail - 21000 DIJON

cir.dijon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Bretagne

10, mail Anne-Catherine
35000 RENNES

cir.rennes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR du Centre

42, boulevard Alexandre-Martin
45000 ORLÉANS

cir.orleans@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Champagne-Ardenne

10, rue Gambetta
51100 REIMS

cir.reims@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Franche-Comté

17, avenue Élisée-Cusenier
25000 BESANCON

cir.besancon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Haute-Normandie

17, rue Ambroise-Fleury
76000 ROUEN

cir.rouen@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR d'Île-de-France

121, boulevard Diderot
75012 PARIS

cir.paris@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Languedoc-Roussillon

4, boulevard Victor-Hugo
34000 MONTPELLIER

cir.montpellier@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR du Limousin

2, boulevard Carnot
87000 LIMOGES

cir.limoges@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Lorraine

Centre commercial Saint-Jacques
Place du Forum - 57000 METZ

cir.metz@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Midi-Pyrénées

11, boulevard Lascrosses
31000 TOULOUSE

cir.toulouse@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR du Nord - Pas-de-Calais

Parc club des prés - Bât. Q
37, rue Denis-Papin

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

cir.lille@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR des Pays de la Loire

4, rue d'Allonville
44000 NANTES

cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Picardie

1, rue Caumartin
80000 AMIENS

cir.amiens@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Poitou-Charentes

5, rue Paul-Guillon
86000 POITIERS

cir.poitiers@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Provence - Alpes - Côte d'Azur

162, avenue la Timone
13010 MARSEILLE

cir.marseille@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de Rhône-Alpes

Caserne Delfosse
2, rue Bichat - 69002 LYON

cir.lyon@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de La Guadeloupe

COMGEND - caserne Morne-Houël
97120 SAINT CLAUDE

cir.saint-claude@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de La Guyane

Caserne de la Madeleine - BP 6005
97306 CAYENNE CEDEX

cir.cayenne@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de La Martinique

La Galleria
97232 LE LAMENTIN

cir.le-lamentin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

CIR de La Réunion

61, rue Mac-Auliffe
97405 SAINT DENIS CEDEX

cir.saint-denis@gendarmerie.interieur.gouv.fr

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Épreuves de sélection...

D'une durée de deux jours et composée d'épreuves éliminatoires, la sélection se déroule dans un des centres régionaux de la gendarmerie.

CONVOCATION

► Le centre de sélection adresse, par voie postale, les documents suivants, quelques jours avant la date de passage des épreuves :

1. Une lettre de convocation comportant lieu et date de passage.
2. Une fiche d'information pratique destinée à faciliter l'accès au centre de sélection.

Pour les militaires, un ordre de mission sera délivré par leur unité d'appartenance.

► **Pièces à présenter au centre de sélection de la gendarmerie**

1. Une pièce d'identité.
2. L'ordre de mission pour les candidats militaires.
3. Un certificat médical délivré par un médecin de votre choix constatant votre aptitude à passer l'épreuve physique (voir pages 10 et 11), et mentionnant votre taille datant de :
 - moins de 10 jours pour les candidats civils ;
 - moins d'un an pour les candidats en service dans la gendarmerie, les 3 armées et les services communs.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES



1^{re} journée de sélection

✓ Le matin :

► **épreuves d'aptitude générale** qui se composent :

- **d'une dictée** (coef.: 1 - note éliminatoire: 6/20) ;
- **d'une rédaction** sur un thème d'ordre général à rédiger en 45 minutes (coef.: 2 - note éliminatoire: 6/20) ;



- **d'une épreuve de mathématiques** composée de questions de calcul, résolution d'équation, conversion d'unités de temps et de mesure (coef.: 2 - note éliminatoire: 4/20). Durée: 30 mn.

- d'une épreuve de culture générale composée de questions à choix multiples portant notamment sur la connaissance des institutions, la géographie et l'histoire de France, le sport, le cinéma... (coef.: 1).
Durée: 10 minutes.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 10 à la moyenne de ces 4 épreuves et aucune note éliminatoire sont autorisés à poursuivre la sélection. Les autres sont ajournés pour une période de 4 mois. Il est en outre proposé aux candidats externes âgés de moins de 26 ans de passer immédiatement les tests de sélection pour servir en qualité de gendarme adjoint.

✓ L'après-midi:

- entretien avec un officier;
- tests écrits de personnalité et d'adaptabilité (1^{re} partie des épreuves d'aptitude professionnelle).



2^e journée de sélection

✓ Le matin :

► épreuve physique gendarmerie

Seuls les candidats ayant réussi cette épreuve sont autorisés à poursuivre la sélection. L'échec entraîne l'arrêt de la sélection et l'ajournement pour 4 mois.



✓ L'après-midi:

- tests écrits psychotechniques (2^e partie des épreuves d'aptitude professionnelle).



ÉPREUVE PHYSIQUE GENDARMERIE

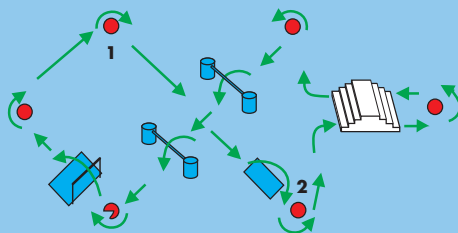
La sélection physique des candidats repose, outre l'attestation de natation (100 m minimum) exigée lors de la constitution du dossier de candidature, sur une épreuve spécifique: l'Épreuve physique gendarmerie (EPG).

Une vidéo de démonstration présentant cette épreuve est disponible sur le site « www.lagendarmerierecruite.fr rubrique: *Approfondir / Étapes du recrutement / Sous-officier de gendarmerie / Les épreuves* ».

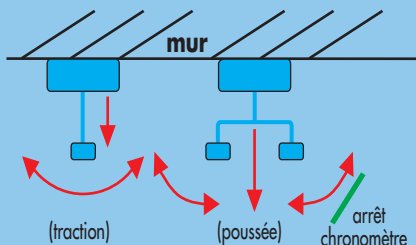
L'EPG se compose de 3 ateliers:

- un **parcours d'obstacles** (chronométré);
- la **simulation d'un combat** (chronométrée), le parcours d'obstacles et la simulation d'un combat doivent être réalisés dans un temps maximum de 4' 20" * pour les hommes, 4' 30" * pour les femmes;
- un **transport de poids** (évalué: échec ou réussite).

① PARCOURS D'OBSTACLES



D'une distance de 50 m en forme de huit délimitée par des cônes, il doit être effectué 6 fois (soit 300 m au total). Il est constitué d'une succession d'obstacles (tapis de sol: 1,80 m à sauter, petit escalier à monter et à descendre, barres horizontales placées à une hauteur de 45 cm à sauter, poutre placée à 90 cm de hauteur à franchir). Pendant chaque parcours une chute avant ou arrière est effectuée.



② SIMULATION D'UN COMBAT

C'est un exercice de traction et de poussée entrecoupé de chutes maîtrisées.

Un exercice de traction qui consiste à effectuer dans un premier temps une traction sur une corde au bout de laquelle un poids de 36 kg (25 kg pour les femmes) est accroché. Une fois le poids soulevé, le candidat doit décrire un arc de cercle de 180° six fois.

* Barème susceptible d'évolution.

Devenez sous-officier de gendarmerie | 11



Parcours d'obstacles



Simulation d'un combat

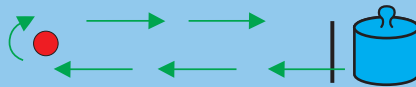


Transport de poids

Un exercice de quatre chutes successives alternativement sur le ventre et sur le dos.

Un exercice de poussée qui a pour effet de soulever un poids de 36 kg (25 kg pour les femmes). Une fois le poids soulevé, le candidat doit décrire 6 arcs de cercle de 180° puis le reposer en amortissant la descente.

La partie chronométrée de l'épreuve physique gendarmerie prend fin au moment où le candidat termine le 6^e arc de l'exercice de poussée (dépôt du poids sur le sol). Le candidat qui dépasse le temps imparti échoue au test et ne subit pas l'atelier suivant.



③ TRANSPORT DE POIDS

Le candidat doit soulever un poids (sac de sable) de 45 kg pour les hommes et 25 kg pour les femmes, le transporter, en se servant uniquement de ses bras, sur une distance de 15 mètres et le reposer sur le sol en douceur.

ATTENTION!!!

Ces épreuves nécessitent de se préparer physiquement avant la convocation aux sélections.

ANNONCE DES RÉSULTATS

Dans les deux mois qui suivent les épreuves de sélection, les candidats ayant passé la totalité des épreuves sont informés par courrier, de la Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN), de leurs résultats.

Leur candidature peut ainsi être :

■ AGRÉÉE :

le candidat a réussi les épreuves. Il sera prochainement invité à rejoindre une école sous réserve qu'aucun renseignement défavorable le concernant ne soit recueilli dans l'intervalle et qu'il soit déclaré apte au cours d'une visite médicale passée auprès d'un médecin servant dans la gendarmerie.

■ AJOURNÉE :

- pour quatre mois en cas d'échec aux épreuves d'aptitude générale ou à l'épreuve physique ; le candidat pourra, s'il le souhaite, déposer un nouveau dossier de candidature quatre mois après le passage des épreuves ;
- pour douze mois en cas d'échec aux autres épreuves (tests) : le candidat pourra, s'il le souhaite, déposer un nouveau dossier de candidature un an après le passage des épreuves.

■ REJETÉE :

En cas de renseignements défavorables sur la moralité ou d'inaptitude médicale définitive.

VISITE MÉDICALE

► Visite médicale de sélection

Convocation par le centre de sélection pour passer une visite médicale auprès d'un médecin militaire servant dans la gendarmerie.

Se munir de tous les documents médicaux (carnet de santé, carnet de vaccinations, compte rendu d'hospitalisation, radiographie, examen ophtalmologique...).

Le certificat médical établi par ce médecin est le seul qui fait foi pour l'aptitude physique.

Ce médecin déclare le candidat :

- **apte** ;
- **inapte temporairement** pour une durée d'un à plusieurs mois : le départ en école ne sera prononcé qu'à l'occasion d'une nouvelle visite médicale ;
- **définitivement inapte**.

► Visite médicale d'incorporation

Dans le cadre du recrutement, elle est l'ultime contrôle pour l'aptitude physique. Elle est réalisée par le médecin militaire de l'école qui confirme ou infirme les résultats de la visite médicale de sélection.

Les élèves déclarés inaptes sont informés de l'annulation de leur contrat pour inaptitude physique préexistante à la signature du contrat.

NOTA : La constatation d'une toxicomanie avérée ou décelée par des examens paramédicaux est une cause d'inaptitude à l'engagement.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Intégration en école...

La décision définitive d'autorisation d'engagement (indiquant l'école à rejoindre ainsi que la date) sera notifiée environ deux mois avant l'admission.

À cette notification sera joint un livret d'accueil.

NOTA: les candidats déjà militaires se feront délivrer un ordre de mission par leur unité d'appartenance.



Il peut être **dénoncé** au cours de la période probatoire égale au temps de formation en école (12 mois) :

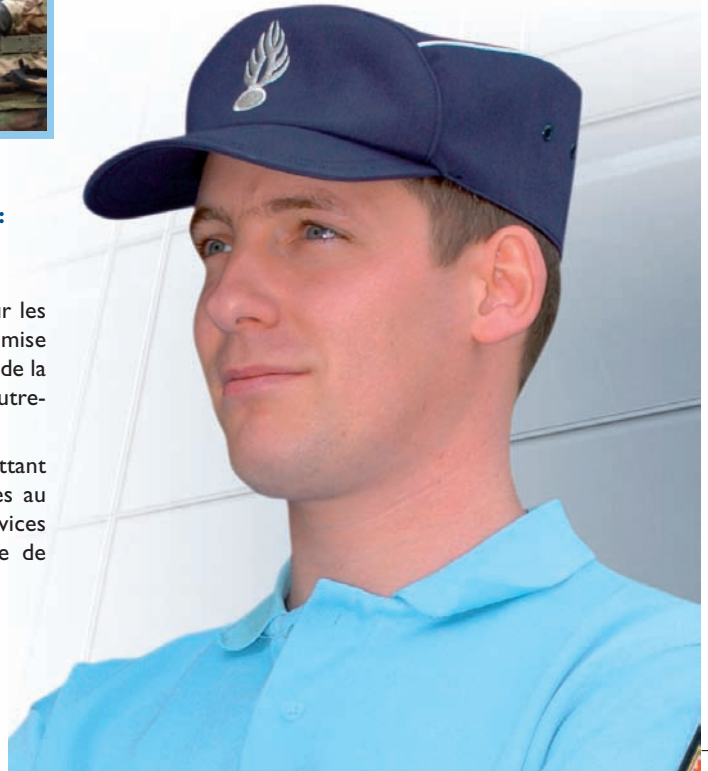
- sur demande de l'intéressé;
- pour inaptitude physique préalable à l'engagement;
- pour inaptitude à l'emploi de gendarme.

Il peut être **annulé** à tout moment pour non-respect des conditions légales et réglementaires régissant l'engagement dans la gendarmerie.

■ CONTRAT D'ENGAGEMENT :

Il est **signé** :

- le 1^{er} jour de l'arrivée en école pour les candidats métropolitains, lors de la mise en route auprès du commandement de la gendarmerie pour les candidats d'outre-mer;
- pour une durée de 6 ans permettant de réunir les conditions nécessaires au passage de carrière (4 ans de services militaires dont deux dans le grade de gendarme).



■ Formation en école :

La formation en école est **remunérée**.

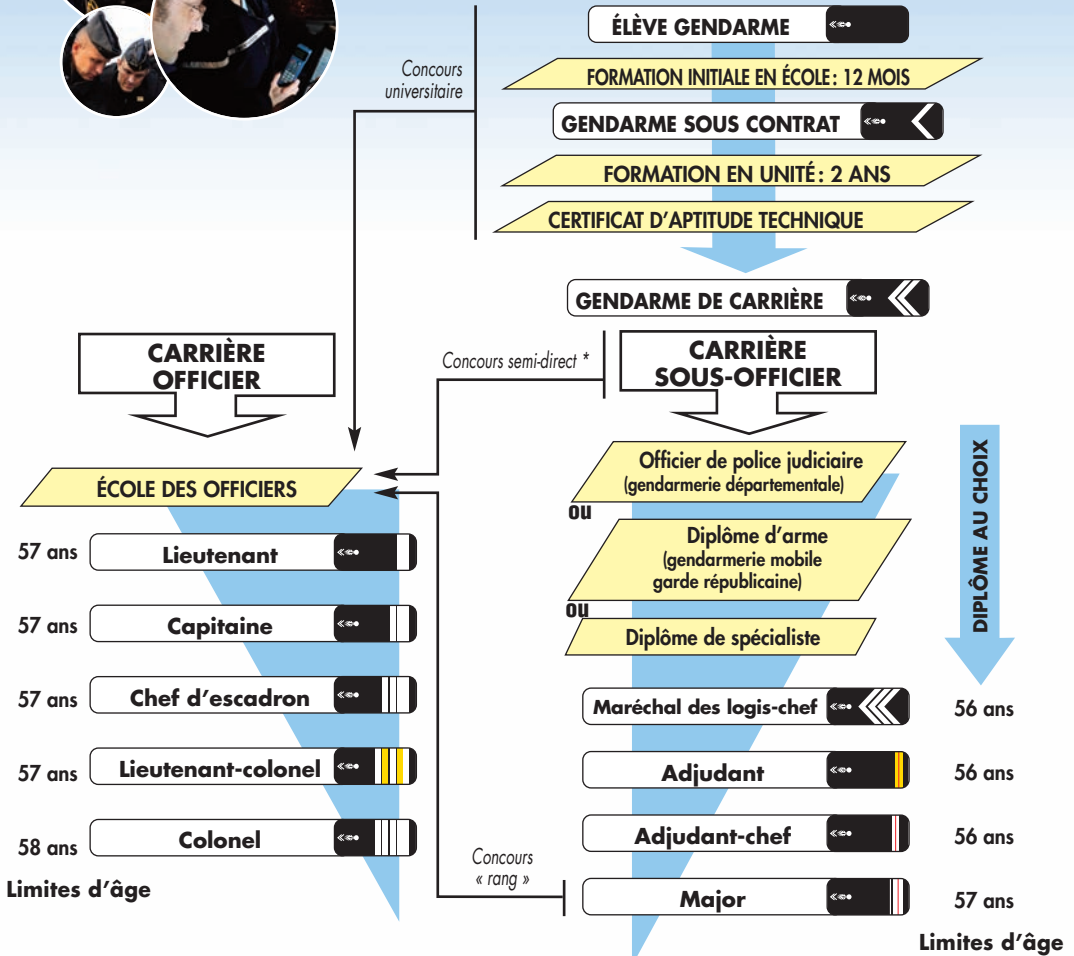
- **Durée** : 12 mois sous le régime de l'internat (dont un stage d'un mois en brigade).
- **Lieu** : **Châteaulin** (29) ;
Chaumont (52) ;
Montluçon (03).
- **Contenu** : formation professionnelle (police judiciaire, administrative, de la circulation routière), formation militaire (tir et armement – tactique, topographie, télécommunications), formation générale (déontologie – relations humaines – accueil du public – bureautique), formation physique.
- **Prestation de serment**.
 - La détention du permis de conduire civil de catégorie « B » ou militaire « véhicules légers » est indispensable pour pouvoir être nommé gendarme. Il est à la charge du candidat.



■ AFFECTATION EN UNITÉ :

- Préalablement, est attribué le Certificat d'aptitude à la gendarmerie (CAG), homologué au niveau IV de l'enseignement technologique (équivalence du baccalauréat).
- **La première affectation en unité est choisie par les élèves gendarmes** en fin de scolarité parmi les places offertes aux choix en gendarmerie départementale, gendarmerie mobile ou garde républicaine en fonction du classement.

Perspectives de carrière...



* Concours ouvert aux sous-officiers titulaires d'une licence ou d'un titre professionnel.

RÉMUNÉRATION

Exemple de rémunération nette mensuelle au 1^{er} juillet 2010, en province (zone 3).

■ Élève gendarme, célibataire	1 464,51 €
■ Gendarme, célibataire, 3 ans de service	1 767,08 €
■ Gendarme, marié, 1 enfant, 8 ans de service	1 919,99 €
■ Gendarme, marié, 2 enfants, plus de 12 ans de service	2 159,79 €
■ Maréchal des logis-chef, marié, 2 enfants, 10 ans de service	2 249,73 €
■ Adjudant, marié, 2 enfants, 21 ans de service	2 815,48 €
■ Adjudant-chef, marié, 2 enfants, 26 ans de service	2 955,57 €
■ Major, marié, 2 enfants, 26 ans de service	3 066,18 €

Devenez sous-officier de Gendarmerie



Des militaires professionnels de la sécurité au cœur de l'événement, au contact de la population et au service du citoyen.



Vous avez entre 18 et 36 ans, dynamique et ouvert sur le monde, vous souhaitez valoriser vos qualités humaines et votre esprit d'équipe au sein d'une institution militaire reconnue:



**osez un métier
différent**



www.lagendarmerierecrute.fr
0820 220 221
N° Indigo 0,09 € TTC/MN